

PLERIN – 28 RUE DE LA VALLÉE (5076) ACQUISITION EN VEFA DE 33 LOGEMENTS

DELIBERATION CA 2025 M06 46
Conseil d'Administration du 17 juin 2025

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN, Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Blandine DONNET, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Jean-Claude DAUPHIN, Stéphane FAVRAIS, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Paul LE BIHAN, Loïc LENOUEVEL, Thierry SAVIDAN

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
Mme Brigitte DEMEURANT COSTARD donne pouvoir à Mme Martine HUBERT
Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à M. Jean-Claude DAUPHIN
Mme Nicole LECLERC donne pouvoir à M. JC GUILLOT
Mme Chantal LE POEC donne pouvoir à Mme MF BOMMERT

Membres excusés sans pouvoir :

Bruno BEUZIT
Mme Véronique CADUDAL
Mme Sandra LE NOUVEL
M. JJ LE GUERN
Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mme Céline SALLE, représentante du CSE

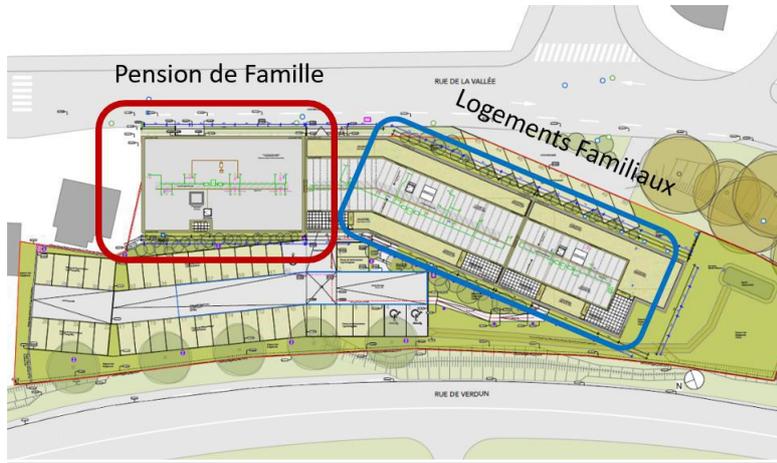
Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Sophie CALFORT, Responsable Ressources Humaines
M. François BRACQ, Direction des finances
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
M. Rémi LAMBERT, commissaire aux comptes
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

*Vu l'article L.433.2 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu la délibération du CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au Bureau,
Vu la délibération du CA n°2022 M03 32 du CA du 31/03/2022 relative aux délégations de compétence accordées au Bureau,
Vu la décision du BCA du 04/02/2025, approuvant le plan de financement et autorisant la poursuite de l'opération.*

CONTEXTE

Terres d'Armor Habitat a été sollicité par la société BATIGERE Habitats Solidaires de PARIS, de l'opportunité d'acquérir en VEFA, 33 logements, au sein de son programme de 63 logements sis 28 rue de la Vallée à PLERIN, cadastré Section BK n°2 et n°394, d'une contenance totale d'environ 2 901 m².



PROBLEMATIQUE

Cette opération nous est proposée au prix de vente de 2 150 € HT / m² habitable.

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'accepter l'acquisition de 33 logements en VEFA, auprès de la société BATIGERE Habitats Solidaires de PARIS, au sein de son programme de 63 logements sis 28 rue de la Vallée à PLERIN, cadastré Section BK n°2 et n°394, d'une contenance totale d'environ 2 901 m², au prix de vente de 2 150 € HT / m² habitable.
 - D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.
-

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION **Après en avoir délibéré**

- Accepte l'acquisition de 33 logements en VEFA, auprès de la société BATIGERE Habitats Solidaires de PARIS, au sein de son programme de 63 logements sis 28 rue de la Vallée à PLERIN, cadastré Section BK n°2 et n°394, d'une contenance totale d'environ 2 901 m², au prix de vente de 2 150 € HT / m² habitable.
- Autorise Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.

Adopté à l'unanimité

La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

